

Journée internationale de la femme – Informations de référence



Une nouvelle méthode pour comprendre la ségrégation professionnelle selon le genre sur les marchés européens du travail – Dr. Brendan Burchell, M. Vincent Hardy, Pr. Jill Rubery et Dr. Mark Smith, 2014.

http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/150119_segregation_report_web_en.pdf

L'étude contient un très grand nombre de données, notamment à l'annexe G « fiches pays », mais aussi, par exemple, à la figure 1, p. 39, et aux figures 17-19, pp. 52-54.

« Seules 18 % des femmes exercent une profession mixte (60-40 % hommes-femmes), 69% une profession exercée majoritairement par des femmes (>60 % de femmes) et seules 13 % une profession exercée majoritairement par des hommes (>60 % d'hommes). »

En ce qui concerne l'évolution de la ségrégation à l'échelle nationale entre 2005 et 2010, « globalement, la situation de l'emploi des femmes affiche une tendance au renforcement de la ségrégation, avec un recul de 5 % dans les professions exercées majoritairement par des hommes et de 1 % dans les professions mixtes. »

Pour les 20 professions les plus courantes à travers l'Europe, « les femmes tendent à être pratiquement exclues de certaines professions, dont trois affichent une proportion remarquablement identique de femmes : à peine 4,1 % parmi les mécaniciens et les travailleurs de la métallurgie, les ouvriers du bâtiment et les mineurs, et les chauffeurs. » Seuls 18 % des ingénieurs et des informaticiens sont des femmes ; elles représentent 35,2% des cadres supérieurs.

Les professions exercées majoritairement par des femmes (des 20 professions les plus courantes en Europe) sont celles d'agent de nettoyage et d'entretien (68 % de femmes), de travailleurs de la vente (72 %), de commis au service à la clientèle (79 %), les professions intermédiaires de l'enseignement (80 %) et les aides-soignants (83 %).

Eurofound, Premiers résultats : sixième enquête européenne sur les conditions de travail – Résumé

http://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef1568fr.pdf

« Les modalités selon lesquelles les hommes et les femmes d'âge différent participent au marché du travail et à l'activité varient considérablement. La ségrégation selon le genre est une caractéristique constante des marchés du travail européen. En dépit des progrès, les hommes et les femmes continuent à subir des différences au travail à plusieurs égards, depuis la profession et le secteur d'activité jusqu'au temps de travail, en passant par le type de contrat et la rémunération. »

« Plus de la moitié de l'ensemble des travailleurs signalent que les personnes occupant la même fonction qu'eux sont principalement des personnes du même sexe qu'eux (58% des hommes et 54% des femmes), tandis que seulement un cinquième (21%) des travailleurs indiquent partager leur intitulé de poste avec autant de femmes que d'hommes. »

« En termes de ségrégation hiérarchique, la proportion globale de salariés qui indique avoir un supérieur hiérarchique féminin a augmenté, passant de 24 % en 2000 à 33 % en 2015. Toutefois, les deux tiers des salariés (67 %) ont encore un supérieur masculin. Une analyse plus approfondie révèle des différences supplémentaires entre les genres : la moitié des salariées sont encadrées par une femme, contre seulement 15 % des salariés de sexe masculin. »

Eurofound, Cinquième enquête européenne sur les conditions de travail – Rapport de synthèse

http://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef1182en.pdf

« L'écart entre les hommes et les femmes dans les métiers existe encore aujourd'hui. »

« Les secteurs peuvent être classés selon le genre. Les secteurs "masculins" sont ceux où la proportion de travailleurs masculins est supérieure à 60 % : la construction (91 %), les transports (80 %), l'industrie (69 %) et l'agriculture (65 %) font clairement partie de ce groupe. En revanche, la santé (77 % de

femmes) et l'éducation (67 % de femmes) sont des "secteurs féminins", où le taux d'emploi des femmes est supérieur à 60%. »

« Pour les femmes au plus haut niveau de la hiérarchie dans l'entreprise, l'évolution vers une égalité hommes-femmes est lente. En 1991, dans les 12 États membres de la Communauté européenne, 26 % des travailleurs exerçant des responsabilités d'encadrement étaient des femmes ; 20 ans plus tard, en 2010, elles sont 33 % dans l'UE27 (32 % dans la CE12). En 2010, seuls 12 % des hommes ont un chef de service féminin, contre près de la moitié des femmes (47 %). (Eurofound, 2010a, Figure 1). Les femmes exerçant une fonction d'encadrement tendent à se situer à un niveau inférieur de la hiérarchie que leurs collègues masculins. Les responsables féminins ont moins de subalternes que leurs collègues masculins (en moyenne 8, contre 24), et les supérieurs de travailleurs exerçant des activités d'encadrement sont généralement des hommes. »

ETUI, Les femmes et les maladies professionnelles dans l'Union européenne

<http://www.etui.org/Publications2/Reports/Women-and-occupational-diseases-in-the-European-Union>

« L'expansion des emplois à bas salaire dans le secteur des services entraîne non seulement l'irruption d'un segment féminisé de « cols roses » dans la plupart des sociétés occidentales, mais aussi une stabilisation et/ou un renforcement de la ségrégation selon le genre (Charles/Grusky, 2004). Cette évolution creuse également les inégalités entre les femmes. » (Gottschall, 2010: 687, traduction propre).

« Les différences entre les hommes et les femmes s'observent également dans le rapport entre emplois à durée indéterminée et déterminée. Dans les plupart des États membres de l'UE (à l'exception de la Lituanie, de la Lettonie, de la Hongrie et de la Pologne), la proportion de femmes employées à durée déterminée est plus élevée que celle des hommes ».

Autres publications de l'ETUI

<http://www.etui.org/fr/Publications2/Working-Papers/Perspective-de-genre-sur-l-emploi-et-les-conditions-de-travail-des-seniors>

<http://www.etui.org/Publications2/Policy-Briefs/European-Economic-Employment-and-Social-Policy/Job-quality-and-women-s-labour-market-participation>

<http://www.etui.org/Publications2/Working-Papers/The-economic-crisis-challenge-or-opportunity-for-gender-equality-in-social-policy-outcomes>

<http://www.etui.org/fr/Evenements/Femmes-sante-et-travail.-Partager-connaissances-et-experiences-pour-ameliorer-les-conditions-de-travail-des-femmes-et-renforcer-l-egalite>